

Communiqué de presse

Le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais, désigné lauréat du Plan Paysage 2020

Le SIAC a été choisi par le Ministère de la Transition Ecologique pour entrer dans le Club des lauréats au Plan de Paysage, récompensant ainsi une volonté des collectivités locales de tendre vers une urbanisation plus maîtrisée du Chablais.

Cette nomination est une importante fierté pour le Chablais ; en effet seul une dizaine de territoire de la région Auvergne-Rhône-Alpes se sont vu attribuer cette récompense depuis la création des Plans Paysage en 2015 par Ségolène Royal.

Les enjeux pour le territoire du Chablais en matière d'urbanisation sont grands ; et c'est dans une démarche volontaire et participative du Plan Paysage que vont s'engager l'ensemble des collectivités locales pour mettre en valeur les paysages, redonner une plus grande place à la nature en ville, penser aux paysages du futur en intégrant les composantes économiques, environnementales et sociétales du territoire.

Dans le même temps, cette récompense va soutenir la mise en œuvre du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), révisé et approuvé en 2020, et qui fixe les grandes orientations de politiques publiques des 20 prochaines années en matière d'habitat, d'urbanisme, de développement économique, de déplacement, dans le respect des principes de développement durable.

Avec ce Plan Paysage, comme avec le label Géoparc mondial UNESCO également porté par le SIAC, c'est tout un territoire qui est récompensé pour son engagement récent, avec le SCOT et ses mesures, dans la mise en valeur du paysage et pour son ambition de poursuivre ce travail jusque dans la mise en œuvre d'une vision commune pour le Chablais du futur.

Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais

2 av. des Allobroges-Square Voltaire-BP33,
74201 Thonon-les-Bains Cedex
Tél. : 04.50.04.24.24

www.siac-chablais.fr

Contact Plan Paysage

Simon Paillet

developpement@siac-chablais.fr